

Avis de constitution

SOCIETE « LA CONCORDE GPEL »

Siège ABIDJAN YOPOUGON ANANERAI, Lot 463, Ilot
38

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/06/2024, et enregistrés au CEPICI le 05/07/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA CONCORDE GPEL »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et à l'étranger :

- Fournitures et matériel de bureau ;
 - Fourniture de matériel et Consommables informatiques ;
 - Fourniture d'équipements hygiéniques et médicaux ;
 - Fourniture de matériels électriques ;
 - Fourniture scolaire ;
 - Imprimerie ;
 - Electricité bâtiment et électricité industrielle
 - BTP
 - Evènementiel ;
 - Location et Vente de véhicule ;
 - Diverses Prestations ;
- Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
 - l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
 - la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
 - la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
 - et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social

ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON ANANERAI, Lot 463,
Ilot 38

Dirigeant(s) Mlle KOUASSI AHOU ANNE LAURA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-06703 du 01/08/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°46618/GTCA/RC/2024 du 01/08/2024

